

Des chevaux remplacent les machines avant l'arrivée du canal

Cléry-sur-Somme. Des chevaux sont venus participer durant une semaine à l'arrachage fastidieux et manuel d'une plante très invasive sur un terrain reboisé au-dessus duquel sera construit le futur pont-canal. Opération qui ne peut être faite par des machines.



Vincent Fouquet
Journaliste

vfouquet@courrier-picard.fr

Dans quelques années, ce site à Cléry-sur-Somme sera considérablement transformé. Aujourd'hui, c'est une friche sur laquelle ont été replantés des arbustes qui grandissent depuis 2021, dans le cadre des mesures compensatoires liées au Canal Seine Nord Europe (CSNE). En 2032, c'est au-dessus de ce même espace, à 30 mètres de haut, que trônera le plus grand pont-canal d'Europe, enjambant la vallée de la Somme, sur une longueur de 1 300 m, avec une largeur de 45 mètres dont 34 en eau. Mais en attendant, depuis le mercredi 21 janvier et jusqu'à ce jeudi 29 janvier, c'est une opération inédite qui s'y est déroulée. Une sorte de désherbage à grande échelle, fait à l'aide de deux chevaux. La création du canal va supprimer des zones boisées, qu'il faut recréer, pour la faune et la flore : des zones de compensation. L'une d'elles, à Cléry-sur-Somme, d'une surface d'environ 10 000 m², n'était plus cultivée. Elle a été choisie pour un reboisement : « Sur 60 %, ce sont des aulnes, les 40 % restants sont des bouleaux, des chênes et des

ormes lisses, explique Marie Birault, cheffe de projet travaux environnementaux à la société du canal Seine Nord Europe. Tout cela a été planté pour recréer un boisement en 2021, et depuis, les arbres grandissent. »

Sauf qu'un problème est venu s'immiscer dans ce nouveau bois en devenir. Problème qui répond au doux nom de Buddleia de David, « une plante invasive plus connue sous le nom d'arbre à papillons, qui prolifère et se plaît partout », ajoute Marie Birault. Décision a donc été prise de l'arracher, avec ses racines. Une opération fastidieuse et compliquée pour l'homme, manuellement. « D'autant plus qu'il était difficile de faire venir des machines ici, et ça dégraderait le sol. On a donc décidé de faire travailler un métier méconnu, celui de meneur équin. C'est efficace, ça fait travailler une entreprise et c'est meilleur pour l'environnement », détaille Aurélie Poletti, responsable communication à la Société du CSNE, en expliquant que la puissance des chevaux permet d'arracher facilement les plantes.

Jusqu'à 1 000 m² arrachés par jour

Cette société, c'est SMDA, acronyme de Soins modernes des Arbres, basée à Chavenay (Yvelines). Jeudi 29 janvier, deux binômes étaient sur les lieux. Léo Ricard et Lucie Royer étaient aux commandes, avec leurs partenaires, Malo,



Léo Ricard (à droite) menait Malo, 4 ans, un Comtois de 800 kilos.
Photo Vincent Fouquet

4 ans, un Comtois dirigé par Léo, et Kuert, 5 ans, un Trait du Nord, mené par Lucie. « En fait, nous sommes 4 meneurs, et nous avons 12 chevaux, qui se relaient chaque jour pour laisser les autres se reposer. On effectue un roulement pour que nous n'ayons jamais les mêmes. Ils sont capables d'obéir à une vingtaine d'ordres ». Et la méthode est impressionnante : Lucie et Léo passent et fixent une

chaîne autour du pied de la plante. Quelques ordres à leurs chevaux, « recule, à droite, à gauche, stop » avant d'accrocher la chaîne au harnais de l'animal. Un nouvel ordre, il obéit, sa puissance faisant le reste. « Ils pèsent 800 et 900 kilos. Ils sont capables de tirer leur propre poids, et jusqu'à 3 tonnes posées sur des roues. Sans eux, on ne serait rien », ajoute Léo Ricard.

Le quatuor arrive ainsi à arracher jus-

qu'à environ 1 000 m² par jour. « C'est surtout physique pour nous, à cause de tous les mouvements répétitifs, se pencher, s'accroupir. L'animal, vu sa corpulence, ne fait pas beaucoup d'efforts. Ce sont uniquement des mâles, castrés, achetés à l'âge de 3 ans, et qui travailleront presque jusqu'à leur mort », termine Léo Ricard. Soit dans une vingtaine d'années, ce qui leur laissera une chance de voir le pont-canal achevé. ●